



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 septembre 2022 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	Arrivée après la 5 ^{ème} délibération Départ après la 20 ^{ème} délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
3 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
4 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	
5 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
7 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
8 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
9 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
10 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
11 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
12 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL PALU
13 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
14 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
15 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	
16 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
17 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
18 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
19 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
20 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
23 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
24 ENTRELACS	T Claire COCHET	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
26 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
27 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
28 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
29 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
30 MERY	T Nathalie FONTAINE	
31 MERY	T Stéphane ROULET	
32 MOTZ	T Daniel CLERC	
33 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
34 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
35 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
36 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
37 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
38 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
39 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
40 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
41 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
43 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
44 VOGLANS	T Martine BERNON	
45 VOGLANS	T Yves MERCIER	Arrivé après la 5 ^{ème} délibération

20 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Marina FERRARI

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 septembre 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et xx projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 13 septembre 2022 aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 42 présents et 45 votants. Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2022

Exécutoire le : 27 SEP. 2022

Publiée le : 27 SEP. 2022

Visée le : 27 SEP. 2022

FINANCES

Budget Eau potable 2022 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président, après lecture du rapport relatif aux éléments constitutifs de modifications budgétaires, indique qu'il convient d'autoriser une décision modificative pour procéder aux ajustements de crédits.

Section de fonctionnement :

Sans objet

Section d'investissement :

Le total des dépenses et des recettes de la section investissement est inchangé.

Dépenses

Opérations réelles	
21	
RENFORCEMENT AIX	+ 1 100 000,00
23	
BARREAU EST	- 1 100 000,00
Total général	-

Recettes

Pas de mouvement sur les recettes d'investissement.

Le détail des modifications est présenté dans le rapport annexé.
L'équilibre général du budget est maintenu.

Les tableaux de synthèse pour chacune des deux sections budgétaires, sont annexés à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la décision modificative précitée.

Aix-les-Bains, le 20 septembre 2022

Le Président,
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 67
- Présents : 45
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





RAPPORT:

FINANCES Budget Eau potable 2022 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président indique qu'il convient d'autoriser la décision modificative ci-après pour procéder à des ajustements de crédits.

Le dernier budget exécutoire est modifié par les opérations suivantes :

Mesures nouvelles :

FONCTIONNEMENT

Sans objet. Pas de mouvement sur la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

- Dépenses :

Opérations réelles

21

RENFORCEMENT AIX

Manque 1 050 000 € au chapitre 21, cela correspond aux dépenses nécessaires pour la super opération 25, à reventiler par opération. 50 000 € de marge si impondérable pour la fin de l'année. Basculer le total (1 100 000 €) de l'APCP n°16 (chapitre 23) à l'opération 25

+ 1 100 000,00

23

BARREAU EST

Manque 1 050 000 € au chapitre 21, cela correspond aux dépenses nécessaires pour la super opération 25, à reventiler par opération. 50 000 € de marge si impondérable pour la fin de l'année. Basculer le total (1 100 000 €) de l'APCP n°16 (chapitre 23) à l'opération 25

- 1 100 000,00

Total général

-

- Recettes :

Pas de mouvement sur les recettes d'investissement.

Le total des dépenses et des recettes de la section investissement est inchangé.

L'équilibre général du budget est maintenu

Les tableaux de synthèse de chacune des deux sections budgétaires sont annexés à la délibération.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 734 850.00				3 734 850.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	994 223.03				994 223.03
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	475 000.00				475 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 000.00				80 000.00
Total des dépenses de gestion des services		5 284 073.03				5 284 073.03
66	CHARGES FINANCIERES	146 000.00				146 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 210.00				73 210.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 503 283.03				5 503 283.03
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 433 393.28				3 433 393.28
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 206 000.00				1 206 000.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 639 393.28				4 639 393.28
TOTAL		10 142 676.31				10 142 676.31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	10 142 676.31
---	---------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	8 574 000.00				8 574 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		8 574 000.00				8 574 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles d'exploitation		8 574 000.00				8 574 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	257 000.00				257 000.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		257 000.00				257 000.00
TOTAL		8 831 000.00				8 831 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 311 676.31
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	10 142 676.31
---	---------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL =(RAR+VOTE)
21 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS Total des opérations d'équipement	5 133 773.47 1 580 000.00	1 008 773.47	1 100 000.00 -1 100 000.00	1 100 000.00 -1 100 000.00	6 233 773.47 480 000.00
Total des dépenses d'équipement		6 713 773.47	1 008 773.47			6 713 773.47
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 960.00 700 000.00				3 960.00 700 000.00
Total des dépenses financières		703 960.00				703 960.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		7 417 733.47	1 008 773.47			7 417 733.47
040 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	257 000.00 30 000.00				257 000.00 30 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		287 000.00				287 000.00
TOTAL		7 704 733.47	1 008 773.47			7 704 733.47

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 332 699.80
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	9 037 433.27
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL =(RAR+VOTE)
13 16 21 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165) IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	2 026 566.72				2 026 566.72
Total des recettes d'équipement		2 026 566.72				2 026 566.72
106	Réserves	2 341 473.27				2 341 473.27
Total des recettes financières		2 341 473.27				2 341 473.27
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		4 368 039.99				4 368 039.99
021 040 041	Virement de la section d'exploitation OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	3 433 393.28 1 206 000.00 30 000.00				3 433 393.28 1 206 000.00 30 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 669 393.28				4 669 393.28
TOTAL		9 037 433.27				9 037 433.27

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	9 037 433.27
---	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
--	--

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget 2022 - Budget EAU POTABLE - Décision modificative n.2

Date de transmission de l'acte : 27/09/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 27/09/2022

Numéro de l'acte : d4300 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220920-d4300-DE

Date de décision : 20/09/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions